Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 121 (1995)

Heft: 26

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sutter: Au sein de l'entreprise, nous avons établi un exemple chiffré. Quelle est l'importance des pertes que nous subissons en raison d'un manque de clarté dans les discussions avec le maître de l'ouvrage? Combien de fois livrons-nous une Rolls Royce, alors que l'on nous demande et que l'on nous paie pour une VW? Il s'agit d'expliquer clairement à nos collaborateurs, en quoi constituent les trois possibilités d'économie.

Trop de prestations

Parfois, nous fournissons tout simplement un excès de prestations. Et cela se reporte sur nos comptes à la fin de l'année. Ou alors, nous établissons une offre, pour laquelle il s'avère que nos concurrents sont 100% meilleur marché. Or il n'y a pas de sens à baser une offre sur le règlement relatif aux honoraires pour proposer ensuite un rabais de 30%. Si nous nous disso-

cions en revanche du règlement, car le maître de l'ouvrage ne demande pas l'ensemble des prestations qui y sont décrites, nous sommes alors en mesure de lui offrir exactement ce qu'il désire, la difficulté principale résidant précisément dans la juste définition des besoins du client.

Des documents actuels

Des ennuis et des complications considérables pouvent résulter de l'usage de documents normatifs qui ne sont plus valables. Il vaut donc la peine de définir les normes en vigueur auxquelles chacun devra se référer.

Réduction des erreurs

Le troisième point consiste à réduire les risques d'erreurs, en relevant celles qui sont commises, en analysant leurs causes et en prenant les mesures qui s'imposent pour qu'elles ne se reproduisent pas.

Rheinhardt: De mon point de vue, l'investissement consenti a

déjà largement porté ses fruits. Premièrement, et indépendamment du cours FORM, j'aurai de toute manière dû envisager ce type d'investissement. Deuxièmement, le jeu en vaut la chandelle, si à l'avenir nous arrivons à former de nouveaux collaborateurs plus rapidement, parce qu'ils comprennent plus vite à quelles priorités de travail ils doivent s'attacher.

peux quantifier que notre engagement; mais je suis convaincu que nous ne pourrons plus, à l'avenir, assumer la direction de projets sans le soutien d'un système de gestion de la qualité. Sutter: Il est certes toujours difficile d'introduire un tel instrument lorsqu'on est pris par divers mandats et que l'on manque donc de temps pour le faire. Mais si l'on attend d'être

en difficulté pour introduire un

système de gestion de la qualité,

Strasser: Pour le moment, je ne

il est alors trop tard.

Un nouveau procédé de maillage des formes complexes

Conférence

Mardi 23 janvier 1996 16 h 15 EPFL DGC/GEOLEP, salle C30

Dans la pratique, la difficulté et le temps nécessaire à la réalisation du maillage sont des obstacles à l'utilisation des modèles numériques. cherches entreprises au GEOLEP ont conduit à la mise au point d'un procédé de maillage automatique nouveau, particulièrement adapté aux applications des méthodes à éléments finis en géologie de l'ingénieur, hydrogéologie, géophysique, génie civil et rural, etc. Cet outil permet le maillage de formes tout à fait quelconques, de manière automatique; il permet en outre l'introduction de trous dans le domaine, de lignes intérieures et de points discrets. La densité du maillage, qui est triangulaire, peut varier dans le domaine. Ces travaux ont abouti à la réalisation d'un logiciel PC, maintenant disponible dans sa version bidimensionnelle, qui permet de répondre pratiquement aux besoins des ingénieurs et géologues en matière de maillage.

Le principe de la méthode ainsi que de nombreux exemples pratiques seront exposés au cours de la

CPU: 40 s (100 MHz)

conférence que donnera Laurent Tacher (GEO-LEP/EPFL) le mardi 23 janvier 1996 à 16h15 à l'EPFL.

Présenté en français, cet exposé sera illustré de documents français et anglais. Entrée libre.

534

IAS Nº 26 6 décembre 1995